Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 21 mars 2006

Communiqué de monsieur le Vice-Recteur

AVIS DE CONCOURS

Monsieur le Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie communique :

Le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche organise, au titre de l'année 2006, les concours externes suivants :

- **Concours externe d'ouvriers professionnels des établissements d'enseignement, spécialité cuisine**
- **Concours externe d'ouvriers professionnels des établissements d'enseignement, spécialité bureautique et audiovisuel**

Conditions requises pour l'inscription:

Ces concours sont ouverts aux hommes et aux femmes :

- ✓ de nationalité française (ou européenne),
- ✓ jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- ✓ se trouvant en position régulière au regard du Code du service national,
- ✓ remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap,
- ✓ titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un diplôme professionnel homologué au niveau V en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation de l'enseignement technologique, ou justifiant de cinq années au moins de pratique professionnelle dans un métier correspondant à la nature de l'une des spécialités du concours.
- ✓ Aucune condition de diplôme n'est imposée aux mères et aux pères de trois enfants et plus.

Modalités d'inscription:

Les dossiers d'inscription seront disponibles, compter du **lundi 10 avril 2006,** sur le site internet du Vice-Rectorat www.ac-noumea.nc, ou seront retirés sur demande, aux heures d'ouverture au public :

- ✓ A Nouméa, à l'accueil du Vice-Rectorat, 22 rue Dézarnaulds,
- ✓ Sur le reste du territoire, à l'accueil des lycées et collèges publics

Les dossiers dûment renseignés seront remis au Vice-Rectorat, division des examens et concours, ou confiés aux services postaux avant le **vendredi 12 mai 2006**, délai de rigueur, la cachet de la poste faisant foi ; les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Dates prévisionnelles des épreuves :

- ✓ Admissibilité : du 24 au 28 juillet 2006
- ✓ Admission : à compter du 25 septembre 2006

Affectations :
Les postes sont à pourvoir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.
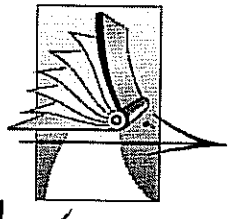
Nombre de postes :
Le nombre de postes sera publié ultérieurement